



Système National
d'Enregistrement
de la demande
de logement social

GIP SNE

Règles de cohabitation cerfa V4 et V5

Système National d'Enregistrement de la Demande de Logement Social

Introduction

1

Les objectifs du cerfa V5

2

Les règles de cohabitation

1 Les objectifs du cerfa v5



Intégrer les **nouveaux publics prioritaires** (travailleurs essentiels, publics issus de l'ASE et sapeurs pompiers volontaires)



Faciliter la **compréhension de certains items** par les demandeurs avec la fusion, la modification, la suppression et l'ajout de champs



Améliorer l'**information des professionnel(le)s** accompagnant les demandeurs les plus fragiles



Détecter au plus tôt les **situations de suroccupation et de sous-occupation**



Améliorer la **précision des données du SNE** (distinction des situations professionnelles des fonctionnaires, ajout des retraités, des indépendants)

2 Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (1/10)

Les coordonnées du demandeur et co-demandeur

 Champs ajoutés

Vos coordonnées

Monsieur Madame

Nom de naissance*

Nom d'usage (si différent)

Prénoms*

Date de naissance* J J M M A A A A

Nationalité* Française Union européenne Hors Union européenne

Votre numéro de sécurité sociale* A2

Téléphone domicile ou professionnel Téléphone portable

Mail personnel

Mail d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Acceptez-vous de recevoir des informations : par mail ? Oui Non par SMS ? Oui Non

cerfa v4

Vos coordonnées

Monsieur Madame

Nom de naissance*

Nom d'usage (si différent)

Prénoms*

Date de naissance* J J M M A A A A

Nationalité* Française Union européenne Hors Union européenne

Votre numéro de sécurité sociale* A2

Téléphone domicile ou professionnel Téléphone portable

+ Mail personnel

+ Téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Mail d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Acceptez-vous de recevoir des informations sur votre demande : par mail ? Oui Non par SMS ? Oui Non

Acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive ces mêmes informations : Oui Non

cerfa v5

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Ajout du champ « Téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches » et du booléen « communiquer à une personne vous aidant dans les démarches »

Valeur non transmise.

Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « Téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches » est **conservée**, idem pour l'acceptation ou non du partage d'informations par le demandeur.

Valeur non transmise

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (2/10)

Les enfants en droit de visite et d'hébergement



cerfa v4

Autres enfants
Enfants en droit de visite et d'hébergement (et enfants en garde alternée qui ne sont pas encore fiscalement charge)

	Nom	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite
1	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

cerfa v5

Autres enfants
Enfants en droit de visite et d'hébergement (et enfants en garde alternée qui ne sont pas encore fiscalement charge)

Modification du champ

	Nom	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite et d'hébergement
1	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Nom Prénom	J J M M A A A A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(s'il y a plus de 4 enfants en garde alternée ou en droit de visite et d'hébergement, donnez les informations sur une feuille complémentaire)

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Modification du champ « enfants en droit de visite et d'hébergement »

Est renommé « Enfant en droit de visite et d'hébergement »

Est renommé « Enfant en droit de visite »

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (3/10)

La situation professionnelle du demandeur et codemandeur

Demandeur

Votre situation professionnelle

D1 Salarié du privé D2 Agent de l'État D3 Étudiant ou apprenti D4 Assistant familial ou maternel
 D5 Chômage D6 Autres situations



Co-demandeur

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

D11 Salarié du privé D12 Agent de l'État D13 Étudiant ou apprenti D14 Assistant familial ou maternel
 D15 Chômage D16 Autres situations

v4

+ Votre situation professionnelle

Profession

D1 Salarié du privé D2 Agent de l'État D3 Agent hospitalier D4 Agent de collectivité territoriale
 D6 Étudiant ou apprenti D8 Assistant familial ou maternel D7 Indépendant
 D8 Chômage D9 Retraité D10 Autres situations




+ Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Profession

D18 Salarié du privé D19 Agent de l'État D17 Agent hospitalier D18 Agent de collectivité territoriale
 D19 Étudiant ou apprenti D20 Assistant familial ou maternel D21 Indépendant
 D22 Chômage D23 Retraité D24 Autres situations

Document de travail

 Champs ajoutés

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Ajout du champ « profession »


Information non transmise

Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « profession » est conservée.

Information non transmise

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (4/10)

La situation professionnelle du demandeur et codemandeur (suite)

 Champs ajoutés

Demandeur

cerfa v4

Votre situation professionnelle

D01 Salarié du privé
 D02 Agent de l'État
 D03 Étudiant ou apprenti
 D04 Assistant familial ou maternel
 D05 Chômage
 D06 Autres situations

cerfa v5

Votre situation professionnelle

D01 Salarié du privé
 D02 Agent de l'État
 D03 **Agent hospitalier**
 D04 **Agent de collectivité territoriale**
 D05 Étudiant ou apprenti
 D06 Assistant familial ou maternel
 D07 **Indépendant**
 D08 Chômage
 D09 **Retraité**
 D10 Autres situations

Co-demandeur

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

D11 Salarié du privé
 D12 Agent de l'État
 D13 Étudiant ou apprenti
 D14 Assistant familial ou maternel
 D15 Chômage
 D16 Autres situations

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

D11 Salarié du privé
 D12 Agent de l'État
 D13 **Agent hospitalier**
 D14 **Agent de collectivité territoriale**
 D15 Étudiant ou apprenti
 D16 Assistant familial ou maternel
 D17 **Indépendant**
 D18 Chômage
 D19 **Retraité**
 D20 Autres situations

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5	Du cerfa v5 vers le v4
Ajout des cases « agent hospitalier », « agent de collectivité territoriale », « indépendant », « retraité »	
Si la valeur type de contrat de travail est "Autres situations", et que la valeur « agent hospitalier », « agent de collectivité territoriale », « indépendant » ou « retraité » est précédemment enregistrée dans le SNE, la valeur SNE V5 est conservée	La valeur "Type de contrat de travail" devient automatiquement "Autres situations"
Ajout du champ « travailleur essentiel » au sein de l'applicatif (non présent sur le cerfa papier)	
Information non transmise. Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « travailleur essentiel » est conservée .	Information non transmise

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (5/10)

Le nombre de personnes habitant le logement actuel



Champ
mis à jour

cerfa v4
Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)
F21 1 (studio) F22 2 F23 3 F24 4 F25 5 F26 6 et + Surface F27 m²
Nombre de personnes habitant dans le logement actuel F28

cerfa v5
Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)
F21 1 (studio) F22 2 F23 3 F24 4 F25 5 F26 6 et + Surface habitable F27 m²
Nombre de personnes habitant dans le logement actuel * F28

Document de travail

Renseignement obligatoire

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Ajout de l'obligation de renseignement du nombre de personnes habitant le logement actuel

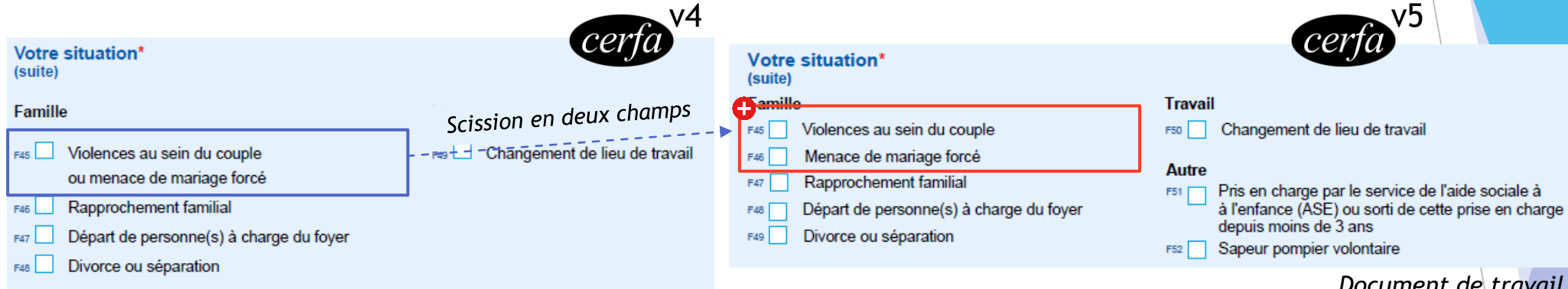
Si non renseigné, une valeur "99" est transmise par défaut.

Information transmise

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (6/10)

Situation du demandeur

 Champs ajoutés et supprimés

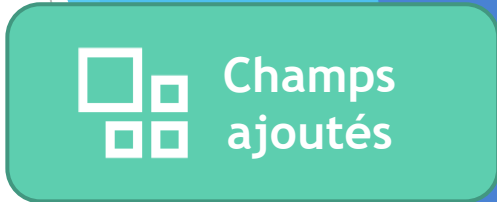


Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5	Du cerfa v5 vers le v4
Suppression du champ « violences au sein du couple et menace de mariage forcé »	
Coche automatiquement le détail situation "Violences au sein du couple"	-
Ajout du champ « Violences au sein du couple »	
-	Coche automatiquement le détail situation "Violences au sein du couple et menace de mariage forcé"
Ajout du champ « Menace de mariage forcé »	
Information non transmise. Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « menace de mariage forcé » est <u>conservée</u> .	Coche automatiquement le détail situation "Violences au sein du couple et menace de mariage forcé"

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (7/10)

Situation du demandeur (suite)



cerfa v4

Votre situation* (suite)

Famille

F45 Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé

F46 Rapprochement familial

F47 Départ de personne(s) à charge du foyer

F48 Divorce ou séparation

Travail

F49 Changement de lieu de travail

cerfa v5

Votre situation* (suite)

Famille

F45 Violences au sein du couple

F46 Menace de mariage forcé

F47 Rapprochement familial

F48 Départ de personne(s) à charge du foyer

F49 Divorce ou séparation

Travail

F50 Changement de lieu de travail

Autre

F51 Pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sorti de cette prise en charge depuis moins de 3 ans

F52 Sapeur pompier volontaire

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5	Du cerfa v5 vers le v4
Ajout du champ « Prise en charge par l'ASE »	
Information non transmise.	Information non transmise
Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « Pris en charge par l'ASE » est conservée.	
Ajout du champ « Sapeur pompier volontaire »	
Information non transmise.	Information non transmise
Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information « Sapeur pompier volontaire » est conservée.	

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (8/10)

Les demandeurs propriétaires



Champs
supprimés

cerfa v4

Êtes-vous (ou votre conjoint ou votre codemandeur) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ?

F50 Oui F51 Non

Si oui : Ville Code postal :

Pays

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) F52 1 (studio) F53 2 F54 3 F55 4 F56 5 F57 6 et +

Suppression des champs

cerfa v5

Êtes-vous (ou votre conjoint ou votre codemandeur) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ?*

F53 Oui F54 Non

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Suppression des champs renseignant la ville, le code postal, le pays et le nombre de pièces principales

Informations non transmises


Information sur le champ propriétaire (oui/non) transmise

Pour les champs supprimés, les valeurs suivantes sont transmises :

- Ville/nom de la commune = « 99999 »
- Code postal = « 99999 »
- Pays = information non transmise
- Nombre de pièces principales : « 1 »

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (9/10)

Le logement recherché

 Champs ajoutés

cerfa v4

Le logement que vous recherchez

G1 Appartement G2 Maison G3 Indifférent Souhaitez-vous un parking ? G4 Oui G5 Non

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) G6 1 G7 2 G8 3 G9 4 G10 5 G11 6 et + G12 Chambre en colocation
Cochez maximum 2 cases

Refuserez-vous absolument un logement en rez-de-chaussée ? G13 Oui G14 Non Refuserez-vous absolument un logement sans ascenseur ? G15 Oui G16 Non

G17 Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire

Si vous recherchez un appartement adapté au handicap ou à la perte d'autonomie, remplissez autant de formulaires complémentaires qu'il y a de personnes concernées.

cerfa v5

Le logement que vous recherchez

G1 Appartement G2 Maison G3 Indifférent Souhaitez-vous un parking ? G4 Oui G5 Non

+ Nombre de personnes à loger* G6

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain) G7 1 G8 2 G9 3 G10 4 G11 5 G12 6 et + G13 Chambre en colocation
Cochez maximum 2 cases

Refuserez-vous absolument un logement en rez-de-chaussée ? G14 Oui G15 Non Refuserez-vous absolument un logement sans ascenseur ? G16 Oui G17 Non

G18 Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire

Si vous recherchez un appartement adapté au handicap ou à la perte d'autonomie, remplissez autant de formulaires complémentaires qu'il y a de personnes concernées.

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5	Du cerfa v5 vers le v4
Ajout du champ <u>obligatoire</u> « Nombre de personnes à loger »	
Si non renseigné, une valeur 99 est transmise par défaut	Information non transmise
Dans le cas où un guichet V4 met à jour une demande enregistrée en V5, alors l'information Nombre de personnes à loger doit être conservée.	

Les règles de cohabitation cerfa v4/v5 (10/10)

Surface du logement actuel



Champ
modifié

cerfa v4

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)
F21 1 (studio) F22 2 F23 3 F24 4 F25 5 F26 6 et + Surface F27 m²
Nombre de personnes habitant dans le logement actuel F28

cerfa v5

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)
F21 1 (studio) F22 2 F23 3 F24 4 F25 5 F26 6 et + **+** Surface habitable F27 m²
Nombre de personnes habitant dans le logement actuel * F28

Document de travail

Du cerfa v4 vers le v5

Du cerfa v5 vers le v4

Modification du champ sur la surface du logement actuel

Est renommé "Surface habitable"

Est renommé "Surface"